

ARTESIANE®

β - artéméther 40 mg
Suppogel

TRAITEMENT DU PALUDISME GRAVE CHEZ L'ENFANT



Age de l'enfant	Poids de l'enfant	Dose: 4 mg/kg	Nombre de suppogels: Jour 1	Dose d'entretien: jour 2 - 5
6 à 12 mois	5 - 9 Kg	20 - 36 mg	1 suppogel	1 suppogel / jour
1 à 5 ans	10 - 19 Kg	40 - 76 mg	2 suppogels	1 suppogel / jour
5 à 7 ans	20 - 29 Kg	80 - 118 mg	3 suppogels	2 suppogels / jour



DAFRA PHARMA INTERNATIONAL

Bureau Central
Slachthuisstraat 30/7
2300 Turnhout - La Belgique

ARTESIANE®

β - artéméther 40 mg
Suppogel



TRAITEMENT DU PALUDISME GRAVE CHEZ L'ENFANT



- ✓ Recommandé en milieu rural
- ✓ Se conserve sans chaîne du froid
- ✓ Idéal pour le traitement des formes simples ou graves du paludisme



GUÉRISON RAPIDE



La Référence de l'Excellence

www.dafrapharma.com

ARTESIANE®

β - artéméther 40 mg
Suppogel



PRÉSENTATION

ARTESIANE® 40 mg suppogel: Boîte de six suppositoires dosés à 40 mg d'artéméther.

INDICATIONS

ARTESIANE® 40 mg suppogel: traitement d'urgence du paludisme pédiatrique aigu.

POSOLOGIE ET MODE D'EMPLOI

ARTESIANE® 40 mg suppogel est une forme développée spécifiquement pour les bébés et les enfants. La dose initiale est de 4 mg par kg de poids corporel le premier jour, suivi d'une dose de 2 mg par kg de poids les 4 jours suivants. Administration par voie rectale uniquement en une dose quotidienne.

PRÉCAUTION D'EMPLOI

Pas de contre-indication absolue chez l'enfant souffrant d'un accès palustre.
Dosage : ne pas dépasser la dose prescrite sans avis médical. En cas de surdosage, un traitement symptomatique d'urgence est nécessaire dans un centre spécialisé.

Interactions médicamenteuses

Aucune interaction spécifique n'a été observée.

EFFETS INDÉSIRABLES

A la dose thérapeutique, aucun effet indésirable n'est habituellement observé. Cependant, dans quelques rares cas, de légères modifications biologiques peuvent survenir : baisse du nombre de réticulocytes et une légère augmentation du taux de transaminases. En général, ces perturbations ne provoquent pas de manifestations cliniques perceptibles.

Parfois, on note une légère diminution de la fréquence cardiaque, anomalie transitoire. Des crampes abdominales et des diarrhées légères ont été rapportées suite à l'administration de doses élevées.

PROPRIÉTÉS PHARMACEUTIQUES

L'artémisinine et ses dérivés semi-synthétiques comme l'artésunate et l'artéméther sont des schizonticides pour toutes les formes de plasmodium. Ses dérivés sémi-synthétiques



sont pourvus d'un pont peroxyde qui s'ouvre à l'intérieur du parasite en formant de l'oxygène natif ainsi que des radicaux libres. De ce principal mécanisme d'action l'artéméther tire son efficacité et sa rapidité d'action.

Pharmacocinétique

ARTESIANE® 40 mg suppegel administré par voie rectale est très rapidement absorbé dans le sang et atteint le Cmax après 45 à 90 minutes. Dès que l'artéméther est en contact avec la muqueuse rectale, l'absorption se fait immédiatement et atteint des niveaux plasmatiques similaires à ceux obtenus avec un traitement oral et aux mêmes doses. L'artéméther est ensuite métabolisé dans le foie

et se transforme en dihydroartémisinine (DHA) qui est également active en tant que substance antipaludique.

Le temps de demi-vie d'élimination pour la DHA est de 2 à 4 heures. La liaison protéinique varie suivant les espèces étudiées. Chez l'homme, elle est de l'ordre de 50%.

CONSERVATION

A conserver à une température ne dépassant pas 30°C, dans l'emballage original, à l'abri de l'humidité. Tenir hors de la portée et de la vue des enfants. N'utilisez jamais ce médicament quant la date de péremption imprimée sur l'emballage (Exp.) est dépassée. La date fait référence au dernier jour du mois.

Age de l'enfant	Poids de l'enfant	Dose: 4 mg/kg	Nombre de suppegels: Jour 1	Dose d'entretien: jour 2 - 5
6 à 12 mois	5 - 9 Kg	20 - 36 mg	1 suppegel	1 suppegel / jour
1 à 5 ans	10 - 19 Kg	40 - 76 mg	2 suppegels	1 suppegel / jour
5 à 7 ans	20 - 29 Kg	80 - 118 mg	3 suppegels	2 suppegels / jour

Pour le RCP complet, veuillez consulter www.dafrapharma.com